

Date de mise à jour : 8/09/2020

ACCUEIL DU PUBLIC EN INSTITUT DE BEAUTE

Unité de travail

- » Accueil
- » Zone de vente
- » Encaissement
- » Prestations

Intitulé des risques

- » Risque biologique, infection virale

Situations dangereuses

Embauche / Débauche :

- » Vestiaire : prise / dépose des affaires personnelles, revêtir la tenue de travail et les Équipements de Protection Individuelle (EPI).

→ *Ces situations favorisent la transmission du virus et donc la contamination par contact direct et indirect.*

Accueil des clients, encaissement et zone de vente :

- » Conversation / proximité avec un client potentiellement contaminé (moins d'un mètre).
- » Toux ou éternuements d'un client contaminé.
- » Manipulation de produits touchés par des clients potentiellement porteurs du virus.
- » Paiement par espèce, chèque, carte bancaire.

→ *Ces situations favorisent la transmission du virus et donc la contamination par projection de gouttelettes ou par contacts (indirects notamment).*

Prestations :

- » Conversation / proximité avec un client potentiellement contaminé (moins d'un mètre).
- » Contact avec un client potentiellement contaminé.
- » Toux ou éternuements d'un client contaminé.
- » Contact avec le mobilier, les protections, les ustensiles, etc, qui ont été touchés par un client potentiellement contaminé.

→ *Ces situations favorisent la transmission du virus et donc la contamination par projection de gouttelettes ou par contacts (indirects notamment).*

Mise en place et rangement des produits :

- » Manipulation d'articles touchés par des clients potentiellement contaminés.

→ *Ces situations favorisent la transmission du virus et donc la contamination par projection de gouttelettes ou par contacts (indirects notamment).*

Livraisons :

- » Conversation et signature de bordereaux lors de la livraison de matériel ou de matières premières avec une personne potentiellement contaminée.

Date de mise à jour : 8/09/2020

- » Prise en charge (manutention) de la marchandise manipulée par une personne potentiellement contaminée.
- ➔ *Ces situations favorisent la transmission du virus et donc la contamination par projection de gouttelettes ou par contacts (indirects notamment).*

Pause déjeuner et autres :

- » Prise de la pause déjeuner dans un environnement contaminé.
- » Pauses prises dans la salle de pause ou un coin pause.
- » *Ces situations favorisent la transmission du virus et donc la contamination par projection de gouttelettes ou par contacts (indirects notamment).*

Gravité potentielle

Même si la plupart des cas avérés sont bénins, la **gravité potentielle** d'une contamination par le COVID19 doit être **considérée comme maximale** car potentiellement mortelle.

Selon notre référentiel, la gravité potentielle serait donc de 4.

Mesures de prévention à mettre en œuvre pour...

Embauche :

- » Afin d'éviter les regroupements et de limiter les rencontres dans les vestiaires, échelonner dans le temps l'arrivée des salariés et/ou limiter le nombre de rangements et de places assises. Informer, la veille, le salarié de son heure d'arrivée (éditer un planning).
- » Imposer le port du masque « grand public » dès l'entrée dans les locaux. Fournir des masques aux salariés le cas échéant.
- » Donner la consigne aux salariés de se laver les mains en arrivant et de se rendre directement dans les vestiaires à l'arrivée, de se changer rapidement et de rejoindre directement leur poste de travail.
- » Disposer une solution hydroalcoolique au poste de travail s'il n'y a pas de point d'eau. Le salarié pourra ainsi se laver les mains en arrivant au poste de travail ou alors utiliser la solution hydroalcoolique.
- » Assurer un nettoyage régulier des locaux de travail et une désinfection régulière des surfaces pouvant être contaminées (poignées de portes, interrupteurs...).

Accueil :

- » Afficher sur la porte les conditions particulières d'accueil.
- » Faire patienter les clients à l'extérieur de l'institut et n'ouvrir la porte que pour l'entrée du client (prévoir affichage sur la vitrine).
- » Installer, si besoin, un fauteuil d'attente avec un revêtement nettoyable.
- » Rappeler par affichage et faire respecter les gestes barrières dans le magasin.
- » Si possible, adopter des règles de circulation dans l'institut :
 - 1 porte d'entrée et 1 porte de sortie ;
 - 1 seul sens de circulation de façon à ne pas faire croiser les clients.
- » Limiter le nombre de clients dans l'institut en fonction de la taille de celui-ci et afficher la restriction à l'entrée : tracer au sol la règle des 1 mètre de distanciation sociale.
- » Instaurer le port du masque obligatoire pour les clients.
- » Disposer une solution hydroalcoolique à l'entrée des locaux et demander aux clients de l'utiliser en entrant.
- » Instaurer le port de masque obligatoire par les salariés. Former les salariés à la mise en place et au renouvellement de ces Équipements de Protection Individuelle.
- » Accueillir uniquement sur Rendez-vous et bien les espacer dans le temps.

Date de mise à jour : 8/09/2020

- » S'assurer que les clients n'ont pas de symptômes (fièvre, toux, symptômes digestifs lors de la prise de RDV et à l'arrivée de la cliente). Le cas échéant, reporter la prestation et lui conseiller de se rapprocher de son médecin traitant.
- » Pour les instituts ayant un espace dédié à la vente : cf. fiches dédiées au secteur du commerce sur le site www.sstrn.fr

Encaissement :

- » Protéger la caisse avec un plexiglass, 1 salarié à la fois occupera le poste.
- » Privilégier le paiement par carte sans contact. Pas de paiement par chèque.
- » Faire respecter le sens de la circulation vers la sortie. Le nettoyage du poste doit se faire après chaque encaissement et notamment le terminal de paiement (le protéger avec du film plastique).

Livraisons :

- » Demander aux livreurs de déposer la marchandise à l'entrée de l'institut.
- » Respecter les règles de distanciation lors des livraisons.
- » Prévoir un temps d'attente pour le traitement de la livraison (mise en quarantaine).
- » Dédier un salarié à la réception et au traitement des livraisons. Ce dernier sera équipé d'un masque et devra se laver les mains après le traitement de la livraison.

Prestations :

- » Éviter dans un premier temps certaines prestations ou soins : soins visage, épilation visage ...
- » Accueillir son client en respectant la distance d'1 mètre. Le client doit porter un masque.
- » Prévoir des draps et serviettes à usage unique.
- » Laisser le client se préparer seul dans la cabine et lui demander de s'installer sur la table une fois déshabillé.
- » Demander au client de se laver les mains ou d'utiliser du gel hydroalcoolique.
- » Respecter le protocole d'hygiène avant, pendant et après la prestation.
- » Imposer le lavage des mains avant et après soin.
- » Port d'un masque pendant toute la journée et d'une blouse ou combinaison à usage unique pendant toute la durée du soin.
- » Réserver le port de gants aux prestations techniques le nécessitant (protection contre les produits chimiques et certaines épilations).
- » Désinfecter, après chaque soin, le matériel, le mobilier, le porte manteau, la poignée de porte ...
- » Stocker le linge à laver hors de la cabine, dans un contenant fermé.
- » Aérer le plus possible entre chaque prestation (notamment les cabines).
- » Laisser la VMC en fonctionnement en continu même en dehors des horaires d'ouverture, pour assurer un renouvellement d'air.
- » Prévoir un plexiglas de séparation et/ou le port d'une visière pour les prestations Onglerie.

Pause et lieux communs :

- » Organiser les pauses pour limiter l'accès aux sanitaires, salle de pause et vestiaires afin de conserver les distances : établir un planning de roulement pour la prise des repas, échelonner l'arrivée dans les vestiaires.
- » Aérer les locaux au minimum 15 minutes après le passage.
- » Prévoir un lavage des mains avant et après les pauses.
- » Privilégier, si possible, les pauses et la prise de repas en extérieur.
- » Mettre à disposition le matériel et les produits nécessaires au nettoyage des emplacements repas. Rappeler les bonnes pratiques.

Date de mise à jour : 8/09/2020

Débauche :

- » Échelonner les horaires de débauche de manière afin d'éviter les regroupements et de limiter les rencontres. Donner les horaires sur site.
- » Se laver / désinfecter les mains avant de quitter son poste de travail.
- » Donner la consigne aux salariés de se rendre directement dans les vestiaires, de se changer et de quitter rapidement l'enceinte de l'entreprise.
- » Mettre à disposition des bacs dans les vestiaires pour recueillir les tenues de travail qui seront nettoyées quotidiennement.
- » Etablir un plan de nettoyage des locaux de travail et une désinfection régulière des surfaces pouvant être contaminées (poignées de portes, interrupteurs, boutons d'ascenseurs...).

Nettoyage :

- » Mettre en place un planning de désinfection dans les locaux sociaux à la fin de chaque pause mais aussi du mobilier de l'institut, des cabines, des sols ...
- » Insister sur les points de contact réguliers : poignées, interrupteur, téléphone...
- » Se laver les mains après chaque manipulation du linge, le passer en machine à 60° C minimum puis le repasser.